



Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 mars 2016

L'an deux mil seize, le 17 mars à 20 h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 11 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Maire Adjoint ; M. Etienne du CHAFFAUT, M. Loïc BOUCHARD, Mmes Françoise BRESSON, Isabelle ADELIN MM. Gabriel EHRET, Denis BINAUD, Mme Béatrice CESARI.

Etait absent excusé : M. Serge CHAPUIS qui donne pouvoir à Loïc BOUCHARD

Nombre de conseillers en exercice: 10 présents : 9 votants: 10

Désignation Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Madame le Maire informe qu'elle a contacté la préfecture hier matin et encore aujourd'hui, l'arrêté de convocation des électeurs pour les prochaines élections municipales n'arrivera pas avant la semaine prochaine.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition

Le budget a été préparé avec les taux 2015, qui sont les suivants :

Taxe d'habitation 4.94 %

Taxe foncière bâtie 9.58 %

Taxe foncière non bâtie 29.23 %

Ce qui donne un produit attendu de 456 350€, soit une augmentation de 14 310€ par rapport à 2015.

Mme le Maire propose le maintien des taux pour 2016 et demande au Conseil municipal de délibérer.

A l'unanimité les taux 2016 sont maintenus.

Vote du budget 2016

Commune

Il est donné lecture des chapitres budgétaires, après reprise des résultats 2015.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 825 259.82€

La section d'investissement à 1 129 070.22€

Le détail des investissements est énuméré ; ils portent principalement sur le financement de la passerelle entre Civrieux et Marcilly, le projet de réfection de la salle des sports, renouvellement de matériel informatique à l'école publique.....

Mme le Maire soumet au vote.

Par 1 abstention et 9 pour le budget est adopté.



M 49 – Assainissement

Il est donné lecture des chapitres budgétaires, après reprise des résultats 2015, où l'affectation du résultat soit 109 905.68€, a été modifiée et portée en fonctionnement à l'article 002.

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 192 435.57€

La section d'investissement à 485 036.53€

Mme le Maire soumet au vote

Par 1 abstention et 9 pour le budget est adopté.

Aliénation chemin rural entre les propriétés Pin/Espie

L'enquête publique est achevée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour l'aliénation du chemin rural. Les riverains ont été invités à faire une offre pour l'acquisition de ce chemin dans sa totalité. Les offres sont parvenues en mairie et compte tenu des propositions faites, Madame le Maire a sollicité l'avis de Maître Barthelet pour pouvoir proposer la bonne décision. Ce point est donc reporté des éléments plus précis seront transmis à chaque élu, afin de pouvoir délibérer en toute connaissance du dossier.

Location appartement maison des Associations

Le logement est en voie d'achèvement ; Madame le Maire l'a proposé à Karim HAZEM, ASVP, qui habite actuellement Grigny. La présence de l'ASVP sur la commune peut être intéressante en cas de problème majeur et dans l'optique de la mutualisation des services de sécurité avec les communes voisines,

Elle propose de louer cet appartement au prix de 600€ charges comprises. Un bail de location sera rédigé à cet effet.

Mme le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le bail entre la commune et Karim HAZEM, au tarif indiqué ci-dessus.

Compte rendu conseil d'école

Madame Adeline fait le compte rendu du conseil d'école du 1^{er} mars 2016 où il a été abordé différents points, notamment :

- Bilan des exercices de sécurité
- Les effectifs pour la rentrée 2016/2017, une fermeture de classe est envisagée par l'inspection académique
- La suppression d'un poste d'ATSEM et la modification du temps de travail de l'Assistante spécialisée d'enseignement artistique (musique), à compter de la rentrée 2016/2017, assurerait 4 h d'enseignement à l'école et 3h pour les TAP
- Rappel sur les différents interlocuteurs à contacter pour le bon fonctionnement de l'école et du péri-scolaire.



Point sur la mutuelle

Isabelle Adeline informe de l'avancement de ce dossier ; il s'agit d'une mutuelle partagée avec 9 autres communes, afin de trouver des solutions solidaires et avantageuse pour les assurés.

La commune n'engage pas de frais ; elle fait le lien entre les assurés et la mutuelle.

Mise en place prévu au 1^{er} janvier 2017.

Prochaine réunion avec les autres communes en Comité de Pilotage : 30 mars en mairie de Limonest.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Projet d'Extension TOUPARGEL**

Maître Barthelet a évoqué avec Madame le Maire le projet d'extension Toupargel. Il a été contacté par le notaire de M. Tchénio, pour son projet de développement.

Des discussions ont été engagées avec la famille Chapuis, propriétaire du terrain concerné, pour trouver une solution.

Il est important de permettre ce développement afin que les 120 emplois sur Civrieux et Marcilly ne partent pas sur Chalon sur Saône, où une plateforme est déjà installée.

Toupargel fait partie des 3 plus importants entreprises de la communauté de communes.

Madame le Maire tenait à vous faire part de ce dossier qui la tient à cœur. En l'absence de solution amiable, il faudra, le moment venu, que le conseil municipal se prononce sur ce dossier.

- **Projet de création de boîtes à livres** par Maxime Diet Loisier, Professeur d'histoire à l'école NDL.

Idée d'implanter sur la commune trois boîtes d'échanges de livres, conçues et réalisées par les élèves du collège ; les habitants pourraient y déposer leurs livres et en reprendre d'autres.

Il s'agit de trouver la localisation de ces boîtes et le moyen de les fixer.

Un RV est fixé mardi 22 mars en mairie avec le Professeur accompagné de 3 élèves de 3ème qui présenteront le projet.

- **Etude urbaine Les Verchères Charlieu**

Les élus ont été destinataire du compte rendu de la réunion de vendredi dernier concernant l'étude urbaine ; il a été envoyé à également à Urban Studio, Maître Combaret, EPORA et Mr Borowski, CCBPD.

- **Chemin du Chatelard**

La mairie a été saisie par l'avocat du seul utilisateur de ce chemin rural au sujet de son état.

En l'état actuel du fonctionnement de la mairie, il est difficile d'y répondre ; des engagements avaient été pris et ne peuvent être respectés pour l'instant ; contrairement à ce qui avait été annoncé à l'époque, les crédits budgétaires n'ont pas été inscrits.



- ***Transports des élèves de l'école à la piscine d'Anse***

Mme le Maire a été informée par la Directrice de l'école et des parents, que le car accompagnant les élèves à la piscine était conduit par un chauffeur qui a commis de nombreuses imprudences.

Le nécessaire a été fait immédiatement auprès de la Direction des Autocars Planche afin que cette situation ne se reproduise pas.

Je vous rappelle la **journée de l'environnement** ce samedi RV à 8h30 devant la mairie.

Prochain conseil communautaire le mercredi 23 mars à 19h.

La parole est donnée aux élus :

Question concernant les commissions d'urbanisme : Mme le Maire indique que les dossiers sont instruits par la technicienne en urbanisme conformément au PLU et que pour être tenus informés, les élus de cette commission ont la possibilité de la rencontrer quand ils le souhaitent.

La séance est levée à 21h15.